



Rubrique: Avis selon l'ordonnance sur le registre du commerce

Sous-rubrique: Sommation selon l'art. 154 ORC

Date de publication: SHAB - 20.04.2020

Numéro de publication: BH03-0000000954

Canton: NE

Entité de publication:

Office du registre du commerce du canton de Neuchâtel,
Place des Halles 8, 2000 Neuchâtel

Sommation selon l'art. 154 ORC, MAB Invest Holding SA

MAB Invest Holding SA
CHE-275.225.469
c/o: Intelligence Movement Sàrl
faubourg de l'Hôpital 13
2000 Neuchâtel

Remarques juridiques:

L'entité juridique mentionnée ne dispose pas actuellement de l'organisation impérativement prescrite par la loi. Elle est invitée à régulariser la situation en matière d'administration, de direction et de représentation et/ou d'organe de révision, et à faire parvenir la réquisition d'inscription au registre du commerce dans le délai indiqué. Dans le cas contraire, l'office du registre du commerce requiert du tribunal ou de l'autorité de surveillance qu'il/elle prenne les mesures nécessaires.

Délai : 30 jours

Fin du délai: 20.05.2020

Point de contact:

Office du registre du commerce du canton de Neuchâtel,
Place des Halles 8,
2000 Neuchâtel

Remarques:

La carence est due au fait que l'administrateur unique n'est plus domicilié en Suisse et que la société ne peut plus être représentée par une signature pleine et entière en Suisse. L'émolument dû pour la présente sommation est fixé à CHF 100. Les débours sont fixés à CHF 15.